

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	24 (1916)
Heft:	9
Artikel:	Journée d'une infirmière de "La Source" auprès des internés malades français
Autor:	Rais-Mansbeudel, C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-554109

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eux disent qu'ils sont mieux nourris au régiment qu'à la maison. Remarquons que le soldat serbe se contente de peu et que le pain constitue son principal aliment.

3° *La poésie populaire*. Jamais un peuple n'a eu une poésie nationale aussi développée que le peuple serbe. Sa grandeur et sa beauté ont attiré l'attention de Goethe qui en a traduit quelques poèmes. Les chants populaires serbes peuvent être comparés aux psalmodies héroïques d'Homère.

Les bardes populaires ont répandu les chants aux sons mélancoliques de la *guzla* (guitare nationale). Les jours de fêtes, les paysans se réunissent à la montagne ou devant l'église pour entendre chanter les actes glorieux de leurs aïeux. Cette poésie

populaire a créé un idéal national. Les héros des chants: Marko Kraliévitch, Miloch Obilitech, n'étaient plus des hommes, ils sont devenus des saints et l'idéal national a fini par se transformer en vision. N'est-ce pas là qu'il faut chercher la source principale et inépuisable de la force morale, de la bravoure et de l'abnégation du peuple serbe. Les nombreuses guerres faites pour secouer le joug ottoman de cinq siècles et sans le secours de personne, n'ont fait que renforcer la conscience nationale. Si les adversaires ont réussi aujourd'hui à éraiser ce peuple courageux, leur victoire est sans gloire. Ni l'invasion, ni l'exode, ni l'exil ne feront flétrir l'âme patriote et héroïque de ce petit peuple. *H. Mitkowitch-Rochat.*

Journée d'une infirmière de « La Source » auprès des internés malades français

Les stations de Villars s. O. et Chesières hébergent depuis 6 semaines des internés français venant de différents camps de prisonniers d'Allemagne, Cassel, Ohrdruf, Erfurt, etc.... Gryon abrite des Belges.

C'est surtout à Villars que se trouve mon champ d'activité; j'y travaille sous la direction du Dr Guillermin, médecin habituel de la station.

La plupart de nos hommes, au nombre de 220, magnifiquement logés à l'hôtel Bellevue et ses annexes, souffrent de rhumatismes contractés dans leurs baraqués, au camp, de forte anémie et d'amaigrissement intense. Beaucoup sont plus vieux que leur âge et ont blanchi prématurément pendant leur captivité. Un assez grand nombre de blessés, 35 environ, présentent encore des fistules, dues toujours à la présence d'esquilles ou de fragments de projectiles; ceux-là sont traités par l'héliothérapie, qui a déjà fait merveille. Chaque

matin, lorsque le temps est beau, nos malades sont confortablement installés sur des lits de camp (don gracieux offert à cet usage) les têtes protégées par de grands chapeaux de toile blanche, les plaies à nu exposées au soleil*). Les prisonniers, leurs membres déjà tout bronzés, aiment beaucoup leur bain de soleil et bavardent gairement en attendant l'heure des pansements. J'ai vu sortir des plaies par l'action du soleil bon nombre d'esquilles, de morceaux de cuir provenant d'une ceinture, de petits éclats d'obus et le malade réclame toujours ce document précieux, souvenir de la bataille. Après le bain de soleil, qui dure de 8 à 10 heures, avec les interruptions né-

*) Le cliché qui donne une vue de l'établissement a été gracieusement mis à notre disposition par la rédaction du Bulletin de la Source auquel nous empruntons cet article. *Réd.*

cessaires pour éviter les coups de soleil, je refais tous les pansements, aidés du dévoué sergent-infirmier Jaquet de Montceau-les-Mines. Les hommes rentrent à l'hôtel pour la distribution du courrier, heure particulièrement chère et attendue chaque jour avec impatience. Beaucoup sont des pays envahis et ne reçoivent ni

composent notre secteur. Chaque après-midi une série de malades passent chez le docteur une visite approfondie, et pendant que le sergent infirmier consigne sur les feuilles de malades les notes dictées, je fais les analyses d'urine au laboratoire.

Dans tous les cas où l'examen clinique laisse supposer la présence d'une balle ou



Cure d'héliothérapie des internés blessés, sous la surveillance de M^{me} Rais,
garde-malade de La Source, à Villars s. Ollon

lettre réconfortante, ni colis, mais supportent avec résignation leur sort; nous nous efforçons de compenser cet abandon forcée au moyen des dons reçus de différents côtés et toujours les bienvenus.

Ensuite j'aide le médecin dans la préparation des médicaments; chaque jour, potions, comprimés, pilules, prennent le chemin des différents établissements qui

d'un éclat d'obus, ou d'une esquille osseuse, le blessé est radiographié ou radioscopé; ce domaine là est du plus grand intérêt. Le docteur m'a appris à faire fonctionner ces appareils dont le maniement est très délicat; l'illumination de l'ampoule par les rayons X, d'une belle coloration verte, intéresse vivement les blessés; ils se rendent compte que cet examen, qui

n'est nullement douloureux, leur évite les souffrances d'une palpation minutieuse tout en permettant un diagnostic plus précis que toute autre investigation.

Les clichés sont ensuite développés; un certain nombre sont remis à un interné, étudiant aux Beaux-Arts, qui, sur des schémas à l'aquarelle, en fait ressortir les traits principaux.

Un grand nombre d'internés ont eu le

bonheur de revoir leur famille, et ce sont des spectacles très émouvants; nous attendons la femme d'un soldat qui vient de très loin lui présenter son fils âgé de 19 mois!

En général nos malades sont faciles et courageux, heureux de ce qu'on les soigne, contents de cette vie saine et réglée au grand air et au soleil.

C. RAIS-MANSBEUDEL.



Protestation de la Croix-Rouge

Le Comité international de la Croix-Rouge adresse aux belligérants et aux pays neutres une lettre relative aux mesures de représailles contre les prisonniers. Nous en extrayons ce qui suit:

Nous reconnaissons qu'en général les pays belligérants ont fait ce qu'ils ont pu pour que la vie des prisonniers fût supportable, et pour ne pas rendre leur condition encore plus malheureuse en y ajoutant la souffrance physique. Les voyages d'inspection de nos délégués nous ont révélé les grandes améliorations apportées, soit dans l'aménagement des camps, soit dans le traitement des prisonniers. Mais nous avons vu dernièrement proclamer un principe, dont l'application tend chaque jour à s'aggraver, et contre lequel nous ne saurions protester trop énergiquement, c'est celui des « représailles exercées sur les prisonniers ».

Un belligérant a-t-il des raisons de croire que ses soldats, aux mains de l'ennemi, ne sont pas traités comme ils devraient l'être, ou que l'un d'eux a subi une condamnation qui semble imméritée, il n'essaiera pas de faire appel aux sentiments de générosité de son adversaire. Il ne s'adressera pas aux neutres pour les prier de faire valoir auprès de son ennemi les considéra-

tions d'humanité et de justice. Il recourra d'emblée à la loi du talion, et il dépassera même la mesure de ses griefs. Il voudra que la dureté des représailles contraine l'adversaire à céder; et si celui-ci, au contraire, répond par de nouvelles rigueurs, elles en appelleront de plus sévères encore. Et il arrivera ce que nous voyons aujourd'hui, c'est que les représailles sur les prisonniers deviennent une enchère barbare, dont le mobile est la vengeance, et dont le prix est payé par des innocents sans défense, jusqu'au jour où leur cri de souffrance fera fléchir les autorités de leur pays, et les obligera à renoncer aux mesures qu'ils avaient prises vis-à-vis des prisonniers en leur pouvoir. Ces représailles sont d'autant plus injustes et cruelles qu'elles sont souvent provoquées par des renseignements inexacts.

Le Comité international de la Croix-Rouge ne saurait rester indifférent devant ce spectacle, devant la négation du principe qui est la raison d'être de la Croix-Rouge. La guerre est par elle-même un fléau assez terrible pour qu'on n'ajoute pas aux maux qu'elle entraîne, par des mesures d'un caractère inhumain, et par des rigueurs inutiles. Puis, une fois la lutte terminée, si les nations espèrent arriver à